

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Le Conseil Régional de l'Environnement (CRE) de Laval conclut une entente avec le Courrier Laval pour la promotion du Programme de reconnaissance ICI ON RECYCLE!

Le 24 janvier 2014 – Le CRE de Laval est fier d'annoncer la récente signature d'une *entente médiatique* avec le Courrier Laval pour la promotion du Programme de reconnaissance ICI ON RECYCLE!.

Au cours des deux prochaines années, le Courrier Laval s'engage à publier via ses diverses plateformes (journal, courrierlaval.com et médias sociaux), des capsules informatives, des publicités et des articles produits par le CRE de Laval pour promouvoir la saine gestion des matières résiduelles et le Programme ICI ON RECYCLE!.

Pour Monsieur Guy Garand, Directeur général du CRE de Laval, cette entente marque le début d'un projet prometteur pour la gestion responsable des matières résiduelles à Laval : « seul, on va plus vite, mais ensemble on va plus loin! ».

ICI ON RECYCLE!

Le programme ICI ON RECYCLE! a été instauré par la société d'État RECYC-QUÉBEC dans le but de reconnaître les établissements ICI (industries, commerces et institutions) qui ont à cœur la gestion responsable des matières résiduelles et qui contribuent à protéger l'environnement.

Les établissements ICI qui atteignent les objectifs de mise en valeur des matières résiduelles fixés par RECYC-QUÉBEC sont reconnus selon trois niveaux : le **niveau 1-Engagement**, le **niveau 2-Mise en œuvre** et le **niveau 3-Performance**. Pour plus d'information sur le Programme ICI ON RECYCLE!, nous vous invitons à consulter le site internet de RECYC-QUÉBEC à l'adresse suivante : <http://www.reyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/prog-reconnaissance/outils.asp>

- 30 -

Pour plus d'informations :

Frédérique Pellerin-Catellier
Chargée de projets environnement
T. 450-664-3503